

Reçu le : 31- 05-2023

Accepté le : 19 – 06-2023

Les expressions de remplissage : une étude cognitivo-pragmatique

Filler expressions: a cognitive-pragmatic study

Walid HAMDI^{*1}

¹Hamdi walid, Université de Gafsa, walid.hamdi@yahoo.fr, TUNISIE

Résumé

Cet article traite de la problématique des expressions et des mots qui ont une fonction de pur remplissage dans le discours. Enfermer cette souche dans des limites définitionnelles nécessite visiblement l'ébranlement de l'approche – monolithique – qu'ont longtemps prônée les standards grammaticaux. En effet, cette catégorie de signes, étant rétive à toute catégorisation normative, s'actualise principalement dans le discours oral nécessitant, en conséquence, la mobilisation d'une grille de lecture qui dépasse le strict syntaxique et, *a fortiori*, le strict morphologique.

Dans cette perspective, les expressions de remplissage se prêtent à une saisie plutôt trans-typologique qui tient autant du conceptuel que du pragmatique. En ce sens, elles s'appelleront comme un mécanisme de réajustement mental permettant de ménager les exigences de la mémoire des usagers de la langue. Cette dimension cognitivo-pragmatique les prédispose à des rôles moins usuels : ils se reconnaissent ainsi essentiellement comme des outils de temporisation, comme des indices de démarcation et de structuration du discours oral, et surtout comme un dispositif de régulation du « rythme » d'assimilation cognitive.

Mots-clés : remplissage, discours, oral, catégories conceptuelles, cognition

Abstract

This article addresses the issue of filler expressions and words in discourse that serve a purely filler function. Enclosing this category within definitional limits evidently requires shaking up the - monolithic - approach that grammatical standards have long advocated. Indeed, this category of signs, being resistant to normative categorization, primarily manifests in oral discourse, thereby necessitating the deployment of a reading framework that goes beyond strict syntax and, *a fortiori*, strict morphology.

From this perspective, filler expressions lend themselves to a rather trans-typological apprehension, encompassing both conceptual and pragmatic aspects. In this sense, they function as a mechanism for mental readjustment, allowing users of the language to accommodate the demands of memory. This cognitive-pragmatic dimension predisposes them to less customary roles: they are primarily recognized as tools for temporization, as markers for demarcation and structuring of oral discourse, and above all as a device for regulating the "rhythm" of cognitive assimilation.

Keywords : filler, discourse, oral, conceptual ,categories, cognition

Introduction :

Les expressions et les mots à fonction de pur remplissage ne jouissent pas de la même valeur et du même « charisme » une fois comparés aux autres constituants du discours. Ils sont peu approchés au regard de leur statut de « ratés du discours » qui n'intègrent pas la proposition minimale et qui se positionnent en marge de la phrase dans un rôle relativement négligeable de point de vue syntaxique. D'habitude, on leur impute le rôle de simples indices du *discours oral* auxquels on fait appel pour remplir ce qui s'apparente dans le jargon théâtral à un « temps mort ».

Toutefois, un changement des perspectives d'analyse, où on cherche à saisir ces signes par un autre biais, pourrait conduire à l'importance de ces soi-disant « ratés du discours », et pourrait même conclure à leur statut d'éléments constitutifs du discours, notamment celui oral. Dans ce papier, nous entendons démontrer l'importance d'une approche qui investit le cognitif et l'extralinguistique afin de pouvoir éclairer quelques aspects relatifs à l'étude de ce type de signes en leur qualité de termes révélateurs d'un certain cheminement mental du locuteur, cheminement qui fait que ces signes soient le reflet d'un raisonnement qui semble se construire, s'instancier et s'afficher dans le discours même.

Dans cette étude, nous procéderons, dans un premier moment, à une potentielle identification de ces expressions de remplissage en en mettant en avant l'aspect conceptuel. Cet aspect permettrait de les définir en dehors des critères classiques que laissent entrevoir les considérations morphologiques et formelles.

Dans la deuxième partie, nous nous attèlerons à démontrer l'importance de ce type d'expressions en tant qu'indices du cheminement mental propre aux usagers du discours oral. L'étude de l'aspect cognitif relatif à la construction de cette souche permettrait peut-être de saisir le changement de la posture de l'énonciateur qui passe du statut de *sujet parlant* au statut de *sujet pensant*.

Dans un troisième moment, nous essayerons de montrer l'importance de la prise en compte des exigences de la *mémoire* en tant que mécanisme mental qui façonne considérablement les configurations discursives, en général, et les expressions de remplissage, en particulier.

1. Les mots de remplissage : une catégorie conceptuelle difficile à cerner

Comme premier réflexe méthodologique, nous jugeons utile de revenir sur la définition et les utilisations précédentes du mot remplissage. Ainsi, sauf avis contraire, le terme de remplissage n'a pas été promu à la dignité d'un concept systématiquement étudié dans les recherches en linguistique. Le seul usage de l'expression dans ce type de contextes, nous le puisons chez Henri Bonnard[†] qui parle très allusivement de mots de remplissage. Pour lui, ce

[†] Dans son ouvrage *Procédés annexes d'expression*.

type de signes se répète inutilement juste pour remplir un vide. Pour mieux les identifier, il fait un rapprochement avec le discours des enfants qui en use abusivement sans une réelle valeur prédicative, comme avec le cas de l'adverbe *puis*.

Cette quasi-absence du terme *remplissage* pourrait conduire à affirmer que le dispositif conceptuel propre aux grammaires de référence ne dispose pas réellement de nomenclature servant à codifier des signes, certes atypiques et excentriques (étant rétifs à la catégorisation normative), mais qui s'attestent comme une réalité linguistique à ne pas négliger. Ainsi, ces grammaires de référence ne se montrent pas trop soucieuses de théoriser et, par le même biais, typologiser ce fait de langage. Ainsi, une première constatation s'impose : nous serons fort en peine de pointer des concepts nettement apparentés par rapport auxquels nous situons ces marques de remplissage, objet de notre intérêt.

Dans un premier moment, cela semble inciter à nous attarder sur des concepts potentiellement susceptibles de substantier le paradigme des expressions de remplissage sans s'y identifier foncièrement. La définition de catégories relativement proches que développent les standards grammaticaux est sensiblement différente de celle inhérente aux expressions de remplissage comme nous l'envisageons, et ce au regard des différences des prismes, sinon des approches qui servent de cadre d'analyse. En ce sens, pour ces approches classiques, d'obédience nettement structuraliste, tout est à plier à la logique de la grammaire du « système »[†], grammaire qui exclue abusivement l'*extralinguistique*. Quant à notre approche, une identification du *remplissage* à partir d'une optique discursive, sinon cognitivo-pragmatique serait un élargissement des perspectives de la démonstration, élargissement qui devrait « faire recette » et qui devrait permettre, par là même, de dépasser le réductionnisme dû à cette « glorification » du *système*.

Dans ce retour sur les signes dont la définition recoupe les expressions de remplissage, nous reviendrons sur deux tendances que nous jugeons assez représentatives des différentes approches qui ont développé des concepts similaires ou apparentés.

1.1. Le modèle grammatical normatif

Le bon usage nous paraît l'ouvrage de référence qui représente le mieux la grammaire normative. D'ailleurs, c'est l'ouvrage qui renferme le plus de détails relatifs aux mots et expressions se situant éventuellement en marge de la phrase (sans que le mot remplissage soit

[†] Pris comme emblème du structuralisme.

[‡] Pris comme emblème du structuralisme.

expressément employé). Dans cet ouvrage qui aspire visiblement à l'exhaustivité, ces mots sont, pour l'essentiel, regroupés dans un chapitre intitulé « Autres éléments dans la phrase ». Bien évidemment, l'intitulé du chapitre est symptomatique à plus d'un titre : d'abord, c'est l'indice d'une vision qui se crispe sur le contenu interne de la phrase prise comme objectif ultime de l'analyse. Ensuite, cela laisse supposer que la phrase se construit suivant une structure hiérarchique avec des constituants centraux (à savoir, le sujet, le verbe et ses compléments) et d'autres situés dans la marge de la proposition de base, dans une reproduction assez fidèle de la conception tesnièreenne et, *a fortiori*, structuraliste de la phrase. Enfin, cela trahit une optique qui s'intéresse disproportionnellement au discours écrit et celui littéraire au détriment du discours oral jugé moins intéressant

Cela dit, bien des éléments ressortissant potentiellement à la *phrase* accomplissent un mouvement vers la marge. Pour Maurice Grevisse, ces éléments considérés comme « marginaux » sont de nature hétérogène et demeurent réfractaires à une réelle catégorisation. Le critère qui préside à l'évaluation de leur « poids » dans la phrase demeure toujours d'ordre grammatical et structurel. En ce sens, on distingue trois principaux types : les constituants redondants, les éléments explétifs et les configurations libres.

Les constituants redondants : les formes de redondance qui font penser au remplissage, ne serait-ce que de loin, sont celles motivées par le souci de clarté ou d'expressivité. Exemples :

- Chaque séance, quelque créance qu'un savant en particulier puisse accorder au fait historique ou au dogme philosophique, CHAQUE SEANCE, dis-je, se refuse à introduire [...][§].

- Rien n'arrête leur course, ils vont, ILS VONT, ILS VONT^{**}.

D'autres types de redondance tels que ceux réalisés à travers les mots *puis après*, *puis ensuite*, *car en effet*, etc. s'invitent dans le discours oral, mais également dans le discours écrit « sous des plumes respectées »^{††}. Ils ont souvent une portée pléonastique. Exemples :

- Ma fille, va prier ! D'abord, surtout, pour celle / Qui berça tant de nuits ta couche qui chancelle, / [...] *Puis ensuite*^{‡‡} pour moi !^{§§}

- Un jour, il m'a été donné d'assister à une exécution, je ne peux pas dire de la voir, *car en effet* c'est un spectacle intolérable^{***}.

[§] Littré, cité par M. Grevisse, *Le bon usage*, p. 563.

^{**} Hugo, cité par M. Grevisse, *Ibid.*, p. 564.

^{††} *Ibid.*, p. 567.

^{‡‡} C'est nous qui soulignons.

^{§§§§} Hugo, Cité par M. Grevisse, *Le bon usage*, p. 567.

^{***} Barrès, Cité par M. Grevisse, *Ibid.*, p. 567.

Les éléments explétifs : ils sont « logiquement inutiles »^{†††}, mais leur présence est, dans un sens, motivée syntaxiquement. Leur configuration discursive les prédispose difficilement au remplissage au regard de leur forme très réduite et leur positionnement intrasyntagmatique. Nous recensons un éventail de variantes telles qu'avec le cas :

◆ Des prépositions dont le statut n'est pas toujours évident. Exemple :

- Il a manqué *de* mourir^{†††}.

◆ Du *Ne* adverbe non négatif. Exemple :

- Je ne doute pas qu'il *ne* vienne bientôt^{§§§}.

◆ Du datif éthique qui ne s'offre qu'intégré à l'énonciation (par opposition à l'énoncé).

Exemple :

- Efface-*moi* le tableau.

◆ De l'article à fonction euphonique *l'*.

- Si l'on veut^{****}.

◆ Du *De* figurant avec une épithète ou une apposition. Exemple :

- Quelqu'un d'honnête^{††††}.

-La ville de Paris^{††††}.

Les configurations libres : ces configurations libres pointent souvent un autre niveau syntaxique et s'arrachent ainsi à la structure de base. Leur statut d'éléments en retrait par rapport au dispositif prédicatif fait penser à leur effaçabilité et, surtout, à leur caractère incident. Dans bien des emplois de l'écrit, leur portée informative est remarquablement faible par rapport aux autres éléments qui constituent l'essentiel de la prédication. Elles se particularisent en :

◆ Des mots mis en apostrophe. Exemple :

- Toute espérance, *enfant*, est un roseau^{§§§§}.

◆ Des formes incidentes ou des incisives. Exemples :

- Toutes les femmes, *je l'ai remarqué*, tournent avec obstination autour de ce qui doit les brûler^{*****}.

1.2. Le modèle linguistique non normatif^{†††††}

^{†††} *Ibid.*, p. 567.

^{†††} G. Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*, p. 133.

^{§§§} M. Riegel et al., *Grammaire méthodique du français*, p. 700.

^{****} M. Grevisse, *op. cit.*, p. 568.

^{††††} *Ibid.*, p. 568.

^{††††} *Ibid.*, p. 568.

^{§§§§} *Ibid.*, p. 568.

^{*****} Montherlant, cité par M. Riegel et al., *op. cit.*, p. 770.

Bien des phénomènes langagiers qui ont été soumis à des études alignées aux approches linguistiques les plus récentes ont été réévalués aussi bien au niveau de la terminologie et l'outillage conceptuel qu'au niveau du cheminement méthodologique. A cet égard, nombre de mots et expressions sont susceptibles d'être rapprochés avec les expressions de remplissage. C'est le cas des éléments qui subissent la *grammaticalisation* et dont on distingue deux types majeurs :

Les morphèmes de sens vide : l'expression *sens vide* serait quelque peu fallacieuse par rapport à notre problématique si nous nous laissons abuser par son acception apparente. En effet, un morphème de sens vide ne signifie nécessairement pas sa « vacuité » fonctionnelle, comme il n'indique forcément pas l'absence de toute « coloration » sémantique. Dans ce sens, les prépositions, les conjonctions, les préfixes et autres morphèmes étayant le même paradigme peuvent figurer, à quelques variations près, sémantisés. Même les moins sémantisés tels que les prépositions *à* et *de* ont un sens qui se laisse aisément apercevoir en perspective étant des outils grammaticaux « dont le rôle est uniquement d'indiquer, de préciser ou de transformer la catégorie des mots pleins et de régler les rapports entre eux »^{††††}. De là, les mots de sens vide, qui s'opposent aux mots pleins, s'instituent comme des signes indispensables au regard de leur rôle prépondérant dans la phrase, et ce alternativement du point de vue intrasyntagmatique et du point de vue intersyntagmatique.

Mais le problème de la morphémisation des lexèmes semble être consubstantiel à la langue. Diachroniquement, les dictionnaires offrent un bon nombre de mots qui opèrent un glissement du sens plein au sens vide. En témoignent, à titre d'exemple, les particules *pas*, *guère*, *point*, *goutte* qui étaient initialement surajoutées à l'adverbe *ne* à titre d'emphase et de renforcement sémantique. Ces particules se reconnaissent de proche en proche comme des morphèmes dont la teneur sémantique est à peine perceptible.

Il en est de même pour le verbe *aller* qui se pose comme morphème une fois pris comme semi-axillaire dans les périphrases verbales temporelles. Dans des occurrences comme *je vais sortir*, le verbe *aller* subit la grammaticalisation, autre avatar de la morphémisation, qui atteste de la perte du sens du mot. Dans ce cas de figure, ce verbe se transforme en un simple indice du futur (périphrastique) au même titre qu'une simple désinence verbale véhiculant quasiment la même valeur.

^{††††} Ici, *modèle linguistique* s'oppose à *modèle grammatical*. Le premier repose, pour l'essentiel, sur une démarche plus descriptive, le deuxième est embrayé sur une démarche plus prescriptive.

^{††††} L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, p53.

La question de la *désémantisation* fait penser à une autre sous-catégorie qui s'apparente aux expressions de remplissage. Il s'agit des mots dits « paresseux ».

Les mots paresseux^{§§§§§} : Le propre de ces mots est qu'ils subissent la *désémantisation*, ou la *subdiction*^{*****}, au même titre que les mots vides. Leur appellation – en quelque sorte insolite – est motivée par des considérations conceptuelles étant « des constructions libres, qui servent directement la *paresse d'esprit*, en ce sens qu'elles *se faufilent* dans un très grand nombre de situations de communication »^{†††††}. C'est le cas par exemple du verbe *faire* qui s'emploie indifféremment comme verbe support, verbe causatif, pro-verbe, verbe vicaire, opérateur^{‡‡‡‡‡}, c'est-à-dire, *in fine*, comme mot vide, sinon comme *mot suppléant*. Pour Baric « les verbes s'approprient d'autres valeurs sémantiques, celles qui sont de plus en plus grammaticales et de moins en moins lexicales »^{§§§§§}. Cette transformation du verbe subduit est synonyme donc de sa recatégorisation de mot plein en mot « paresseux ». Cela implique que ce type de mots paresseux atteste d'une mutation qui s'opère au niveau du contenu notionnel du lexème concerné et que, par là même, il manifeste une tendance à passer de la catégorie des lexèmes à celle des morphèmes.

Cela posé, les mots paresseux ne se recommandent pas nettement comme mots de remplissage. Toutefois, ils rendent compte d'une certaine affinité avec ceux-ci au niveau du fonctionnement : ils renseignent sur une mémoire qui cristallise le principe *demain* *effort* qui mène, dès lors, à une polysémie compromettant, dans un sens, la clarté et l'intelligibilité du message verbal. Le recours à ce principe génère souvent des mots à emploi plus génériques s'assimilant à des *mots-omnibus*, c'est-à-dire des « mots fourre-tout dont le signifié est vide est auquel le contexte, les gestes et la situation confèrent une signification : *machin, chose, truc, bidule, faire* »^{*****}.

Une première confrontation des mots de remplissage avec d'éventuels concepts apparentés nous conduit à une constatation incontournable dans notre démonstration et qui nous permettra, dans un deuxième moment, de poser un éventail de critères définitionnels relatifs à la catégorie que nous analysons particulièrement. Cette constatation postule qu'il est indispensable de se mouvoir dans un cadre d'analyse plus large. Cet élargissement du cadre d'analyse serait le synonyme d'un passage de la *linguistique de la langue* à la *linguistique du discours*, passage qui signifie l'élargissement de l'horizon de la démonstration en y intégrant

^{§§§§§} Il s'agit d'une traduction de l'expression anglaise *lazy words*.

^{*****} Selon la terminologie guillaumienne.

^{†††††} Bajric, « Le verbe faire en français contemporain : syntaxe et sémantique », p. 181.

^{‡‡‡‡‡} Sur ce point, cf. Bajric, *Ibid.*

^{§§§§§} *Ibid.*, p. 149.

^{*****} G. Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*, p. 224.

la dimension *extralinguistique*. Ainsi, des phénomènes pareils ne sont pas à envisager seulement dans leurs propriétés morphosyntaxiques, mais dans leur rapport au *cotexte* et au *contexte* où ils sont employés. On ne saurait mieux l'exprimer qu'il ne le fait Jean-Michel Adam qui souligne que « la linguistique de la langue, du système, est constamment doublée par une linguistique du discours qui, au lieu de replier le langage sur l'arbitraire, sur ses unités et sur ses règles, l'étudie en le mettant en relation avec quelque référentiel social, psychologique, historique »^{††††††††}. Ce repositionnement méthodologique que tendent à opérer les sciences du langage afin de mieux cerner les faits de la grammaire se confirme davantage dans ces propos de J.-M. Adam qui ajoute que la linguistique « n'abandonne pas pour autant son domaine de prédilection, la phrase, mais au contraire se prépare à y faire retour d'une façon nouvelle où le global détermine le local »^{††††††††}.

Ce retour au *contexte* en ce qu'il est une prise en considération des paramètres inhérents aux instances énonciatrices et aux conditions de productions du discours débouchera sur des critères, certes plus hétérogènes parce qu'ils puisent à la fois dans le grammatical et le situationnel, mais du moins plus pertinents quand il s'agit de mieux définir les critères relatifs à l'identification des expressions de remplissage. Ces critères se résument, à notre sens, en deux types, primaires et secondaires :

Les critères primaires des expressions de remplissage :

- Un contenu informatif souvent réduit ou même inexistant, une fois comparé au contenu informatif véhiculé par les autres constituants relevant du *prédicat* essentiel.
- Un caractère extraphrastique. Ils n'intègrent pas la proposition minimale étant des constituants syntaxiquement en retrait par rapport aux constituants de base. Cette disconvenance informe sur leur posture non prédicative, leur effaçabilité et leur statut périphérique.
- Leur inscription dans une optique interphrastique et, par là même, péri-phrastique, ce qui les prédispose souvent à la répétition, la redondance et la désémantisation.
- Etre dans le discours improvisé ou semi-improvisé, ce qui veut dire que ces expressions sont majoritairement puisées dans l'oral ou dans l'oral rapporté à l'écrit.

Ces critères primaires se confirment par d'autres critères secondaires souvent situés à un autre niveau.

^{††††††††} *Linguistique textuelle*, p. 32.

^{††††††††} *Ibid.*, p.32.

Les critères secondaires :

- Se configurer dans un ton différent marqué par une courbe mélodique descendante.
- Coïncider, cognitivement parlant, avec des moments de « passage à vide » ou de manque de ressources mentales chez le locuteur.
- Être dans le discours dynamique et vivant (débat, discussion, joute oratoire, moments improvisés d'une conférence ou d'une présentation, etc.).
- S'inscrire dans une intention (agir sur l'autre dans des discours informatif, argumentatif, manipulateur, propagandiste, etc.).

L'hétérogénéité des critères laisse deviner que cette catégorie que nous tentons de cerner se conçoit mieux dans le cadre du *prototype*. De fait, il est possible qu'une occurrence retenue comme expression de remplissage ne satisfasse pas à tous les critères définitoires – ce qui constitue certes un accroc face à sa prototypie –, mais sans, pour autant, que cela la prive complètement de ce statut. Il est même possible d'affirmer que le prototype de ce type de catégories puisse être envisagé comme une pure construction théorique inexistante réellement, nourrissant ainsi un cas de ce que les sémanticiens cognitivistes appellent *prototype abstrait* (par opposition au *prototype meilleur-exemplaire*).

Par ailleurs, compte tenu de la « labilité » de cette catégorie, une première tentative de délimitation des expressions de remplissage incite à nous mouvoir dans le cadre des *catégories conceptuelles* – posé comme paradigme alternatif –, et non pas dans celui des *catégories grammaticales*. Cette nouvelle classification est librement inspirée de la démarche de Patrick Charaudeau qui prône un dépassement des attaches taxinomiques formelles fondées intrinsèquement sur les considérations morphologiques, et *a fortiori* structurelles, qui soutiennent habituellement les typologies classiques de la grammaire^{§§§§§§§§}. En effet, pour celui-ci, l'une des failles de la grammaire traditionnelle est qu'elle fonde la segmentation des composants de la langue et celle des catégories du discours sur des principes défaillants, et par la suite insidieux, qui consistent à faire éclater la même notion sémantique dans différentes parties du discours et qui, paradoxalement, réunissent dans la même catégorie du discours des notions sémantiques hétéroclites et disparates.

Ainsi, dans son ouvrage *Grammaire du sens et de l'expression*, Charaudeau propose une vision de la *catégorisation* différente de celle des « grammaires de références » jugées trop pétries par le structurel et le formel. Il essaie, par conséquent, de charpenter une grammaire

§§§§§§§§ Essentiellement dans son ouvrage *Grammaire du sens et de l'expression*.

fondamentalement sous-tendue par le notionnel et le sémantique. Pour lui, au lieu de poser des critères de catégorisation et des taxinomies conçus sur la base des affinités morphologiques, il est plus pertinent de proposer des critères basés sur le conceptuel. Auquel cas, il serait possible de parler, à titre d'exemple, de catégories telles que la *qualification*, l'*intensification*, les *processus*, etc. Cette nouvelle approche de la catégorisation bouscule décidément celle classique où on parle traditionnellement de *substantif*, d'*adjectif*, d'*adverbes*, de *préposition*, etc.

A partir de la conception de Patrick Charaudeau, on ne doit pas s'étonner si une catégorie comme celle que nous examinons dans ce papier ne figure que très rarement – sinon accidentellement – dans les manuels et les ouvrages dédiés à la grammaire traditionnelle. Cette dernière semble se cantonner aux *catégories du discours* classiques pour en faire le fondement de toute description linguistique et même pour en fétichiser la portée ; là où, selon la logique de celui-ci, il faut une vision qui pose cette souche comme une *catégorie conceptuelle* et transtypologique, qui s'actualise diversement dans le discours, notamment celui oral. Il serait alors possible de signaler différentes configurations et structures qui substancient cette notion d'« expression de remplissage » et que nous essayerons de recenser comme suit :

- Les interjections : nombre d'interjections (*oh, ah, eh...*) sont indexées comme des formes particulières de redondance parce qu'elles ne font que reprendre le contenu émotif ou affectif de la *proposition* à laquelle elle se rattache. Pour les grammairiens, leur statut syntaxique de *mot-phrase*, ou du moins de particule à caractère extraphrasique, est l'indice de cette valeur pléonastique qui en fait souvent un mot surajouté et donc superflu. Néanmoins, même dans les contextes où elles figurent comme élément redondant, leur valeur expressive – étant des mots qui véhiculent des sensations à l'état brut et saturés d'un potentiel d'affectivité et donc d'authenticité – et leur effet sur l'énonciataire ne peuvent pas être ignorés dans ce sens où elles sont investies d'un rôle aussi important que celui relatif au contenu de la proposition.

- Les *phatèmes*^{*****} : le statut des phatèmes est moins problématique que celui des interjections étant donné qu'ils ont un rôle nettement moins important par rapport aux autres constituants, bien évidemment lorsqu'on admet que le « remplissage » se définit, pour l'essentiel, par rapport à l'utilité en termes d'*information* que peut apporter l'élément considéré. Cependant, il faut admettre que bien des phatèmes ne sont pas foncièrement tels,

***** Le *phatème* est un mot ou une expression qui remplit une *fonction phatique* telle que définie par R. Jakobson. Pour lui, il y a *fonction phatique* du discours lorsque l'énonciateur cherche à établir ou rompre le contact avec son énonciataire en recourant à des expressions de type *alloou au revoir*.

mais c'est leur position dans d'éventuelles conversations ou dans divers échanges discursifs qui déterminent leur statut. Ainsi, on distingue les mots qui sont foncièrement phatèmes et qui apparaissent généralement sous forme de lexèmes tels qu'*allô, bonjour, bonsoir* et *au revoir* ; comme on distingue d'autres configurations qui sont accidentellement tels.

Dans ce dernier statut, on répertorie des expressions, et même des propositions entières, de type *ça va, comment allez-vous, est-ce que tu m'entends, attendez* (dans le cas des débats ou des échanges tendus), etc., comme il est possible d'impliquer les *marqueurs évidentiels* et ceux *médiatifs* tels que *justement, évidemment, comme on dit* et les *régulateurs verbaux* tels qu'*alors, tout à fait, enfin bon*, etc. On peut également ranger dans la même catégorie des énoncés plus étoffés ou même beaucoup plus volumineux tel dans le cas des conversations résultant des rencontres amoureuses dans lesquelles d'éventuels locuteurs à court d'imagination s'attardent sur des développements sur le temps, la canicule, la pluie ou autres futilités qui pourraient se placer en amont du discours. Dans ce cas, le remplissage se redéfinirait, non pas en termes de thématisation et rhématisation (c'est-à-dire à partir du contenu informatif dont une expression est affublée), mais plutôt à partir de son importance par rapport aux enjeux et au type de situation d'énonciation – dépassant en conséquence la phrase comme objectif ultime d'étude –. Dans ce sens, tout un récit sur le temps servirait potentiellement d'« entrée » pour une déclaration d'amour par exemple, et fonctionnerait, en conséquence, comme élément de remplissage.

- Les déictiques : nombre de déictiques sont à traiter dans les discours oraux comme de faux désignatifs. Ils ne réfèrent à rien dans la situation d'énonciation, ce qui laisse envisager un rôle conçu dans la pure redondance. Nous citons des éléments comme *ça, ça alors, voilà*, etc.

- Les expressions révélatrices d'un vide informatif : elles renferment différents types d'expressions tels que *et puis...et puis, eh ben... eh ben, ça dépend*, qui semblent parfois structurer, jaloner ou ponctuer les grandes articulations du discours oral. Dans ce sens, les locuteurs français arabophones ont à leur disposition une expression dont la fréquence dans le discours oral est remarquablement importante, c'est l'expression *inchallah*. Il s'agit en effet d'une séquence qui se désémantise au fil du temps, et par là même se morphémise, pour se transformer en une simple « particule d'accompagnement du futur »^{††††††††} (d'où son statut de mot de remplissage). De surcroît, d'autres expressions à valeur explicative et ayant souvent une fonction métadiscursive, telles que *c'est-à-dire* et *cela veut dire*, sont à indexer sur ce registre. Dans cette perspective, encore une fois les usagers de l'arabe dialectal tunisien

^{††††††††} Orecchioni, C-K « Pour une approche interculturelle des termes d'adresse », Conférence, Université de Montpellier, 2007.

recourent à une expression qu'ils mobilisent excessivement jusqu'à en faire un tic de langage. C'est le terme *معناها* (signifiant *c'est-à-dire* et rappelant le *donc* de remplissage chez les locuteurs francophones) qui s'invite souvent dans le discours des locuteurs peu cultivés tels que les sportifs et les pseudo stars que propulsent aléatoirement les médias sur le devant de la scène.

Il faut ajouter aussi que ce type d'énoncés à valeur métadiscursive s'identifie par sa grande susceptibilité à s'intercaler dans différentes positions dans l'énoncé. Il s'agit de constituants qui introduisent des commentaires de l'énonciateur à propos de son propre énoncé. Ils semblent alors être porteurs d'une plus-value informative par rapport à l'énonciation et non pas par rapport à l'énoncé^{*****}. Cette catégorie de mots s'actualise dans des expressions de type *ce qu'on appelle techniquement, comment dire, je suis à court de mots, mes propos vous choqueront aujourd'hui, etc.*, notamment lorsqu'elles s'accompagnent à l'oral par un changement de ton.

2. Les expressions de remplissage : un cheminement mental mis à nu

Notre approche se propose de varier d'optique pour prendre en considération d'autres paramètres relatifs à la cognition et aux deux instances de l'interlocution. Cela permet de réévaluer les choses autrement.

2.1. Le « raisonnement » du locuteur

Dans la majorité écrasante des cas, les expressions de remplissage s'instituent comme une spécificité du discours oral par opposition au discours écrit. Ce dernier, plus soumis à l'emprise de la conscience (et plus particulièrement au *surmoi*) se veut toujours le parangon de l'énoncé bien élaboré et bien construit parce que plus régi par les divers mécanismes de réajustement : correction syntaxique, élagage, mise au point lexicale, restructuration des idées, etc. Pratiquement, pour pouvoir surprendre un discours écrit empreint par le rituel de l'oral, la seule éventualité est celle où on s'en remet aux brouillons et aux manuscrits qui recèlent souvent des ratages stimulants de nature à révéler cette part de spontanéité.

Cela dit, la tradition linguistique qui à la fois dichotomise et hiérarchise le discours oral et le discours écrit a entraîné un déséquilibre flagrant entre ces deux modalités de la communication. On distingue donc les discours oraux (généralement peu élaborés et conçus dans la spontanéité), et ceux écrits posés comme plus sérieux et donc plus dignes d'être

***** Dans l'approche structuraliste, le vrai contenu informatif digne de l'intérêt du linguiste est celui qui ressort à l'énoncé, alors que celui qui fait partie de l'énonciation (essentiellement les marques d'implication de l'énonciateur dans son discours) est beaucoup moins saturé en termes d'informativité, ce qui permet de le reléguer aisément au statut d'expression de remplissage.

théorisés et jaugés via un dispositif métadiscursif riche et varié. Toutefois, l'ouverture des théories linguistiques sur le conceptuel (et le cognitif en général) a favorisé un regain d'intérêt pour ce type de discours oraux souvent assez sous-estimé. Cette attitude, de plus en plus ouverte sur cette modalité du dire, paraît en congruence avec l'état actuel de la recherche. Cela parce que les approches modernes, qui commencent à intégrer la dimension conceptuelle, se voient plus outillées et théoriquement mieux disposées à fournir des explications et des interprétations pour des spécificités qui font l'essence même de l'oral telles que les expressions en marge qui sont, elles aussi, des cas particuliers de « ratés du discours » (les *lapses*, les à peine formulés, les tics, les autocorrections, etc.). C'est ainsi que dans le cas des expressions de remplissage, d'éventuelles approches classiques pourraient y voir des éléments superflus appréhendés dans leur teneur parasitaire par rapport à l'essentiel de la phrase. Ce type de jugements est symptomatique du poids d'une tradition qui s'identifie strictement, et presque aveuglément, à une démarche *prescriptive* trop inféodée aux dictats des instances normatives. Cela conduit à dire que, pour pouvoir élargir l'horizon de la démonstration relative à ce type de phénomènes, il faut savoir dépasser la vision réductrice héritée du structuralisme, vision peu réceptive à l'idée d'une potentielle implication de l'*extralinguistique*. Un pareil dépassement serait donc susceptible d'ébranler un certain monolithisme théorique fondé sur une conception de la langue qui y voit un *système* clos à envisager strictement dans ses composantes internes.

Dans ce cadre, les expressions de remplissage ne sont pas à évaluer comme des constituants de la phrase rétifs à la *règle* et réfractaires aux mécanismes de *régularité* (au regard de leur caractère extraphrastique et leur vacuité référentielle), mais ils sont des éléments très révélateurs de la pensée de leur auteur. Dans ce statut de raté du discours, ils s'apparentent à des *lapses* qui méritent d'être directement rattachés au cheminement psychocognitif de leur locuteur plutôt que d'être indexés sur une conception motivée par un rattachement excessif à la norme grammaticale. Ainsi, de potentiels mots ou énoncés qui se signalent par leur caractère remarquablement répétitif dans le discours oral ne sont plus à sanctionner en tant qu'éléments gênants situés en marge du message. Ils sont plutôt des signes du débordement du mental dans le linguistique. De ce point de vue, les déictiques comme *ça*, *voilà* ou les *incidentes* s'affichant constamment – et en apparence aléatoirement – dans le discours pourraient constituer l'essentiel du message dans le sens où ils sont aptes à fonctionner comme des signes plus fiables et plus révélateurs des *intentions* du locuteur, de sa pensée et des pulsions sous-jacentes à son discours une fois comparés aux autres constituants de l'énoncé. Cette fonction rappelle, dans une certaine mesure, le rôle des *verbes*

modalisateurs et leur statut par rapport au reste de l'énoncé en ce qu'ils permettent de savoir ce que pense l'énonciateur de ce qu'il est en train de dire. Du point de vue pragmatique, les énoncés de remplissage seraient donc des éléments dignes d'intérêt parce qu'ils attestent de la projection de l'énonciation dans l'énoncé.

A côté de cette première fonction psycho-cognitive où certains mots de remplissage s'assimilent à des *lapses*, un deuxième rôle qui n'est pas moins révélateur est à faire valoir : les mots de remplissage, en ce qu'ils sont des formes d'hésitations ou d'autocorrection, mettent à nu le processus interne d'un raisonnement qui se construit dans la spontanéité. De fait, les mots qui se répètent – en apparence inutilement parce qu'ils sont souvent des pseudo connecteurs, des mots expressifs, des incidentes, etc. – et qui ponctuent systématiquement le discours oral se laissent entendre comme des opérateurs de segmentation servant à la démarcation des unités constitutives du discours oral.

Qui plus est, ils accroissent la teneur de l'*ethos*, et par la suite la portée argumentative et persuasive, de celui qui parle au regard de leur fonctionnement comme indicateurs de spontanéité. Là, nous considérons qu'un discours oral ponctué de spontanéité – le corrélatif d'une éventuelle crédibilité qui contribue à forger l'*ethos* – que le *récepteur* ressent et vit concrètement pourrait s'avérer plus rentable et plus convaincant qu'un *logos* que laisse entrevoir la cohérence et la solidité propres au discours écrit. Cela pourrait être plus tenable lorsqu'on se rend compte que ce dernier type de discours recèle une grande part de facticité étant un discours élaboré à l'avance de la façon la plus optimale et destiné à accroître le potentiel expressif et rhétorique des mots. Plus brièvement, la spontanéité d'un discours oral se montre, dans bien des situations, plus efficiente et plus rentable qu'un discours écrit minutieusement élaboré que nourrit le *logos* et que précarise son aspect artificiel.

L'accroissement de la rentabilité du discours est un enjeu crucial dans ce que Patrick Charaudeau appelle « les intentions du sujet parlant »^{§§§§§§§§}. Ainsi, dans sa tentative d'échafauder sa « grammaire du sens », Charaudeau saisit les faits du langage essentiellement à travers les intentions que se fixe le sujet parlant et qui font que toutes les articulations et les composantes de la langue soient mobilisées afin de servir cet objectif. Dans cette perspective, il serait légitime de considérer que les expressions de remplissage se convertissent dans bien des contextes oraux, en de véritables marqueurs d'organisation ayant une valeur nettement structurante. Cela incite même à les analyser comme des cas particuliers de connecteurs logiques spécifiquement conçus pour ménager les turbulences de l'oral. Ainsi, le sujet parlant,

§§§§§§§§ *Ibid.*, p.4.

étant dans l'improvisation une fois engagé dans ses démonstrations et ses interactions communicationnelles, se voit naturellement dans une logique qui transfigure ces expressions de remplissage (telles qu'*eh ben, et puis, donc, etc.*) en des articulateurs spéciaux.

Sur le plan empirique, nous proposons comme exemple illustratif la conférence intitulée « Recherche en didactique des langues et des cultures : où en sommes-nous ? » de Brigitte Lepez^{*****}. Nous nous en tenons précisément aux deux premières minutes qui ont été presque entièrement improvisées et où se construit une syntaxe de l'orale résolument différente de celle de l'écrit. Ainsi, la conférencière inaugure sa conférence comme suit,

Donc^{††††††††††} on s'est beaucoup interrogé sur la nature de notre intervention Fred et moi on avait plusieurs possibilités on avait préparé plusieurs conférences *on va dire... donc* on se demandait *bon pff* la théorie on pouvait mais on s'est dit *bon* certains savent déjà d'autres pas c'est un peu ennuyeux...*donc* ce qu'on va faire aujourd'hui c'est plutôt sur la philosophie *on va dire* de ce colloque la philosophie par rapport à l'interculturel qu'est-ce qu'on entendait par culture interculturel *et donc* on a voulu vous exposer ce que nous on pensait d'après nos recherches d'après ... nos pratiques ... de ce que...*enfin* de l'encadrement tout en ouvrant le questionnement *donc euhhh* bien sûr que l'interculturel le culturel sont basés sur des références des métaréférences ... dans la publication *avant de commencer ah oui* ça me fait penser dans la publication qui aura lieu suite au colloque ... *donc* Fred et moi on fera bien sûr un article ...

Dans cette séquence orale de deux minutes, la conférencière, à chaque fois qu'elle veut passer d'une idée à l'autre, se résout à *donc* qui figure systématiquement dans le statut d'opérateur de transition, qu'accentue une prosodie particulière. De fait, ce connecteur est souvent précédé par un silence qui solde une courbe intonative conclusive ; puis sa profération s'accompagne d'une élévation de ton, contrairement aux autres types d'expressions de remplissage qui figurent dans des positions coïncidant avec une baisse de la courbe intonative (baisse qui les rend quelquefois même quasiment inaudible) telles que l'expression *on va dire* du paragraphe cité en haut.

Ces mots de remplissage renouent dès lors avec cette fonction organisatrice en ce qu'ils permettent de jalonner, espacer et afficher les grandes scansion du discours. Plus précisément, ils se laissent davantage saisir comme des formes d'étayage discursif opportunément asservies aux élans augmentatifs et à d'éventuelles stratégies de persuasion qui commandent et façonnent les différentes configurations de la communication orale.

***** Posté sur You tube, <https://www.youtube.com/watch?v=gwCOD4v2NBk>.

†††††††††† C'est nous qui soulignons.

D'autant plus que l'exercice de l'*argumentation* est fondamentalement conçu comme l'effort de faire entrer en résonance deux façons de réfléchir, de construire la réalité et de conceptualiser les idées. Cela incite également à affirmer qu'un *argument* pourrait être défini, en termes d'interaction verbale, comme une idée, attitude ou point de vue donnés à reconnaître, à vérifier et en dernière analyse à apprécier, et ce en y assurant la plus grande clarté possible. Mais dans cet effort que déploie le locuteur visant à mettre en correspondance ses propres schèmes de pensée avec ceux de son allocataire, les expressions de remplissage sont réhabilitées, non seulement comme étant des opérateurs au service de l'*ethos* (étant des indices de spontanéité), mais aussi du *logos* en leur qualité d'outils de structuration.

L'intérêt porté aux séquences de remplissage dans leur dimension interlocutive doit nécessairement faire penser à leur rôle par rapport au locuteur dans sa tension vers son interlocuteur. Cette tension implique que l'acte de la *réception* participe, lui aussi, à déterminer la configuration du discours.

2.2. Les mots de remplissage : se représenter la pensée de l'interlocuteur

Les mots de remplissage se reconnaissent comme des facilités de premier ordre dans l'économie générale d'éventuelle démonstration orale ainsi que dans les élans rhétorico-argumentatifs propres à ce type de discours. Cette fonction s'affiche plus nettement dans les interactions vives, les discussions, les débats houleux, les conversations ; bref, dans toutes les formes d'échanges oraux nécessitant de se mettre dans la posture du rhéteur, posture qu'accroît et alimente le souci de convaincre. Dans ce type d'interaction, les intervenants se résolvent généralement à des stratégies conversationnelles où ils doivent distinguer les moments propices pour « attaquer » ou encore pour « se défendre », afin de s'assurer la rentabilité discursive des signes, tropes, images et arguments à leur disposition. Dans cette « guerre » – pour nous aligner sur la *métaphore conceptuelle* de Johnson et Lakoff en vertu de laquelle toute forme de joutes oratoires ou d'utilisation d'un discours argumentatif à des fins persuasives génère des représentations qui transcendent ces moments en une guerre plus ou moins institutionnalisée –, les expressions de remplissage se recommandent donc comme faisant partie des techniques d'action sur l'interlocuteur se réalisant suivant différentes modalités :

- Ils permettent au locuteur de temporiser : cela implique que quand il y a chevauchement des discours, excès de pagaille (notamment dans le cas des débats houleux, heurtés ou chaotiques), ce type de mots s'injectent aisément étant le maillon le plus faible dans le discours du point de vue informativité. Cela en fait un élément qu'on sacrifie allègrement afin

de mieux mettre en relief les autres éléments jugés plus saturés en informations. Les mots de remplissage s'impliquent ainsi dans les stratégies discursives qui se développent spontanément à l'oral et se présentent parmi le dispositif sémiotique qui, en termes de *pertinence* et de *pratique*⁺⁺⁺⁺⁺, s'assigne une fonction éminemment importante dans le régime du *faire-savoir* et du *faire-faire* qui commande tout usage du discours^{§§§§§§§§}.

- Ils permettent d'attirer l'attention : il s'agit d'une fonction fondatrice du discours oral parce que les mots de remplissage font potentiellement office de *phatèmes*, un des moments les plus intéressants et les plus travaillés dans ce type de discours. Leur intérêt provient du fait qu'ils font partie de ce jeu sur le *timing* et le choix du moment opportun pour « agir » verbalement. C'est donc un moment de première importance au vu de la nécessité de maintenir l'attention de l'autre. Nous songeons à des exemples puisés dans le débat-d'entre-deux tours entre Macron et Le Pen lors des présidentielles de 2022 :

Macron : *Mais voilà alors* je sais que vous avez parfois convoqué des figures historiques à tort Bourguiba devenu algérien (chevauchement de voix) *non mais pardon non non*[...]*****

Dans ce petit extrait, les deux configurations, *mais voilà alors* et *non mais pardon non non*, semble illustrer la notion du remplissage utile en ce qu'elles se désignent comme outil servant à ménager les contraintes liées à ce type de contextes oraux. De fait, une bonne gestion de la situation moyennant ces procédés de remplissage permet d'éviter le chevauchement de discours et maintient opportunément l'autre en face dans la posture du *récepteur coopératif*. Dans ce sens, ce *récepteur* se pose comme une instance incontournable dans notre jugement de la valeur des éléments constitutifs du discours. Autrement, c'est par rapport à l'instance réceptrice qu'on doit évaluer la portée des différentes composantes du discours, et c'est également par rapport à cette instance qu'il serait possible d'en redimensionner la teneur et, par la suite, les déployer. Cette nouvelle façon de réévaluer les expressions de remplissage permet la redéfinition de leur paramétrage qui doit conduire à la constitution de ce paradigme, et ce, en tenant compte d'autres données variables inhérentes au *contexte*.

Ainsi, la liste des mots et expressions concernés pourrait s'élargir considérablement pour contenir d'autres portions du discours (dans ses deux réalisations, écrite et orale). Cela dit, le poème « Le dormeur du val » d'Arthur Rimbaud nous paraît particulièrement illustratif de cette nouvelle déontologie transtypologique. Dans ce fameux sonnet, le discours est discrètement orchestré de façon à ne livrer le secret du poème qu'au dernier vers suivant une

+++++ Au sens que lui donnent D. Sperber et D. Wilson, *La Pertinence, Communication et cognition*.

§§§§§§§§ Ici, nous pensons surtout aux débats dans le cadre des campagnes électorales où tout est mis en œuvre afin de s'assurer l'adhésion du public.

***** Posté sur you Tube, <https://www.youtube.com/watch?v=SSauaiwAJ2E>

stratégie consistant à euphoriser le poème pour mieux choquer le lecteur. Ce vers de clôture constitue, par conséquent, l'essentiel du discours en ce qu'il révèle la tonalité macabre d'un texte nettement soumis à une tactique argumentative mise en place afin de dénoncer efficacement et pertinemment les affres de la guerre. Une lecture rétrospective à la lumière de cette révélation macabre^{††††††††††} inciterait donc à reléguer les onze premiers vers au statut de *phatème*. En effet, les éléments constitutifs du poème – son lexique laudatif, sa syntaxe et son rythme fluides et ses images vivifiantes – sont élaborés pour nourrir une ambiance euphorique de nature à leurrer son lecteur, et ce pour bien préparer (en termes de *timing* et de *captage* sus indiqués) la révélation macabre qui constitue vraisemblablement l'essentiel du message poétique.

3. Un service rendu à la mémoire

Les mots de remplissage se constituent, dans un sens, comme une forme de prise en compte des capacités et du rythme mnémoniques de l'humain. A cet égard, les linguistes cognitivistes nous apprennent que la *catégorisation* en tant qu'acte de segmentation et de découpage de la réalité se rappelle toujours comme le liminaire de toute opération d'appréhension des constituants de l'univers de la *référence*. Or, ce penchant instinctif au découpage, de nature à faciliter l'appréhension de la réalité dans ses divers aspects, se réalise d'une manière particulière dans le discours : il apparaît sous forme de signes de *punctuation* dans le discours écrit (discours par nature hautement codifié et rigoureusement jalonné par ces signes de ponctuation) et, également, sous forme d'expressions de remplissage qui se posent, dans un sens, comme la ponctuation de l'oral. Cependant, au-delà de l'importance syntaxique et sémantique que recèle la ponctuation, elle demeure toujours une composante à méditer dans son aspect cognitif, notamment comme dispositif inconsciemment mobilisé en tant que forme d'adaptation avec les capacités mémorielles. Les expressions de remplissage se posent ainsi comme des moments de découpage au même titre que les signes de ponctuation à l'écrit, mais qui opèrent différemment. De là, si les signes de ponctuation servent de « balises » qui aident à appréhender la structuration de la phrase en thème/rhème et à en déceler l'instanciation sur l'axe syntagmatique, les expressions de remplissage – à côté de leur rôle psycho-émotif et leur fonction poético-narrative – se posent comme des signes achevants et, par la suite, des signes pausaux.

Certes, sur le plan de la structure discursive de surface, le rapprochement avec les signes de ponctuation de l'écrit est peu évident, mais, en profondeur, le même rôle est à faire valoir,

^{††††††††††} Il s'agit en effet du cadavre d'un soldat décrit dans un cadre naturel idyllique et euphorique. Mais le poète ne nous fait découvrir la réalité macabre qu'au dernier vers.

compte tenu d'une fonction discrètement démarcative que se partagent les deux dispositifs. Dans ce sens, l'oral se prête à une autre modalité de segmentation – relevant visiblement d'un autre niveau – celle qui autorise à concevoir ce type de discours dans son organisation en *unités de pensée* (quelque peu l'équivalent de l'*unité sémantique* que concrétise la *phrase*). Le propre de ces *unités de pensée* est qu'elles ne se plient pas à la logique grammaticale habituelle dans leurs délimitations. Mais elles se signalent par leur continuité sémantico-thématique en apparaissant sous forme d'un argument, d'une idée, d'une parabase, d'une brève réflexion, d'une note en retrait, d'une précision ; bref, d'une séquence dans le cadre d'un mouvement de la pensée.

Pour mettre nos développements théoriques à l'épreuve des faits, nous avançons le contenu de cette séquence orale d'environ six minutes⁺⁺⁺⁺⁺ et dont le contenu est nettement balisé par des expressions de remplissage (essentiellement la conjonction *donc*) qui en sépare les unités sémantiques et dont la récurrence est fort remarquable. Nous essayerons alors de fournir un digest de ces unités sémantiques que ponctuent les expressions de remplissage.

Alain Connes : *Voilà donc merci* [rebondir sur l'introduction, signaler une variante de je pense donc je suis]^{§§§§§§§§§§} *si vous voulez* [graffiti dans les toilettes où un malin a écrit je pense donc je suis] *d'accord, donc* [je vais vous parler du langage mathématique] *donc* [un langage codé, l'inconnu x , exemple et exercices], *donc* [le contenu de l'exercice, triangle et théorie de Pythagore] *donc* [il faut comprendre ce que veut dire un carré] *donc* [trois au carré, application numérique] *donc* [l'embarras du prof lorsqu'il a vu la réponse] *d'accord donc évidemment* [une réponse imparable, commentaire de la réponse](rire)*donc* [pour vous dire des choses sérieuses relatives au contenu de l'exposé qui sera une initiation au langage mathématique] *donc* [commencement de l'exposé (fin de l'improvisation)].

Mais cette équivalence entre les expressions de remplissage (à l'oral) et les signes de ponctuation (à l'écrit) dans le cadre du fonctionnement mnémotechnique serait mieux explicitée lorsqu'on établit certaines correspondances entre eux que nous récapitulons comme suit :

- La délimitation des séquences énonciatives : les phatèmes, les interjections, les désignatifs redondants (de type *ça* ou *ça alors*) se dotent du statut de *démarcatifs* étant des éléments qui aident à délimiter les *unités de pensée*. Ils ont donc ce double rôle de *signes de transition* s'interposant entre ces unités et pourvus d'une fonction à la fois récapitulative et anticipative. C'est, en d'autres termes, cette ambivalence – et également cette polyvalence – qui caractérise

⁺⁺⁺⁺⁺ Il s'agit d'une séquence puisée dans une conférence postée sur You Tube intitulée « Langage mathématique » d'Alain Connes, collège de France, colloque de rentrée 2018, <https://www.youtube.com/watch?v=zmT8MHMIOLg>.

^{§§§§§§§§§§} Nous mettons entre crochets l'essentiel de ce qui a été dit et non pas le discours intégralement pour mettre en avant le statut des mots de remplissage.

les expressions de remplissage et qui consiste à « achever » pour mieux « relancer ». Pour Riegel et al. qui commentent ce rôle, il s'agit d'« homogénéiser ce qui précède et rhématiser ce qui va suivre »^{*****}. A l'écrit, ils peuvent correspondre dans bien des occurrences au point final qui marque simultanément la fin d'une phrase et le commencement d'une autre.

La séquence orale citée au paragraphe précédent constitue une illustration de ce double rôle que s'approprient ces types d'expressions : annoncer la fin d'une séquence pour mieux préparer le commencement d'une autre dans une fonction nettement démarcative. Pour mieux le prouver, il suffit de comparer le rôle de la conjonction *donc* dans le même exemple qui s'invite entre les séquences et celle qui figure dans le *cogito* cité à titre anecdotique par le conférencier, *je pense donc je suis*. Si dans l'aphorisme cartésien le mot *donc* « transforme une reprise conclusive en une ébauche de raisonnement »^{††††††††††} tout en assurant la continuité sémantique entre les deux propositions qu'elle met en rapport, la même conjonction s'intercalant entre les unités sémantiques constitutives du discours oral fait office d'un signe de démarcation par excellence tout en perdant son sens d'origine de marqueur de lien conclusif ou consécutif.

- Le rôle de temporisateur : l'insertion des mots de remplissage rend service à la mémoire de l'énonciateur lorsqu'il est engagé dans une discussion ou un discours improvisé ou semi-improvisé. Ces mots lui permettent, partant, de mieux chercher et, également, de mieux ajuster les idées, les arguments et le lexique. C'est donc une prise en considération des spécificités de la mémoire en y fournissant le temps nécessaire pour temporiser, se ressaisir et se relancer. Là, il faut signaler que la notion de *temps* relative à l'activité mnémonique dans le cadre de la production discursive est différente de celle du *temps* dans sa conception ordinaire. En ce sens, les quelques fractions de secondes accordées à la mémoire dans les contextes conversationnels peuvent se montrer précieuses parce qu'elles lui permettent normalement de mieux retrouver ses repères dans le cadre de la conversation. Cela implique que ce laps de temps très ténu dont jouit la mémoire en plein travail prend corps sous forme de mots de remplissage. Dans ce sens, nous citons les occurrences qui figurent dans la séquence citée *supra* relative au débat entre Macron et Le Pen : *mais voilà alors* (154^e minute), *non mais pardon non* (155^{ème} minute), comme nous citons d'autres expressions qui émaillent remarquablement le discours des deux candidats de types *oui, justement, attendez* (souvent répétés, ce qui en fait un signe redondant potentiellement prédisposé au remplissage)

***** Grammaire méthodique du français, p.68.

†††††††††† A. Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome1, p.176.

Ces outils, qui semblent être dépendants de l'activité inconsciente, ne demandent pas, par conséquent, un effort mental considérable dans leur mobilisation dans le discours, contrairement au cas des mots relevant de la prédication habituelle. Autrement, les mots de remplissage correspondent, dans la mémoire, à des « sentiers battus » faciles à emprunter qu'on mobilise à peu de frais, du point de vue de l'effort cognitif. Ce type de mots, par leur statut d'énoncés en retrait par rapport au reste du discours, correspond – à quelques nuances près – aux segments surappris qui rappellent, ne serait-ce que de loin, les *représentation-types*⁺⁺⁺⁺⁺; là où d'autres expressions moins familières correspondent relativement aux *représentation-occurentes*^{§§§§§§§§§§}. Dans ce contexte, Le Ny souligne la différence entre le premier cas de représentations qui sont cognitivement aisément reconnaissables et qui ne nécessitent pas le déploiement d'un grand effort mental dans leur convocation, et le deuxième cas de représentations qui sont moins faciles à reconnaître et donc moins faciles à mettre en œuvre dans le discours.

Les expressions de remplissage, s'apparentant à des *représentations-types*, fonctionnent comme des « facilitateurs » dans le processus de la mise en mémoire des *représentations-occurentes*. Sur le plan discursif, ils sont donc plus présents dans le discours comme liminaire des élans argumentatifs du sujet parlant, ou même comme des moments de « répit » qui à la fois jalonnent et balisent le discours, et qui permettent au sujet parlant de se ressaisir. Ces représentations fonctionnent assurément comme le « repoussoir » des *représentations-occurentes* qui sont moins proches et qui nécessitent davantage d'effort.

Conclusion

En somme, les quelques remarques – aussi laconiques soient-elles – que nous avons émises dans l'intention d'approcher les expressions de remplissage confirment, une nouvelle fois^{*****}, l'intérêt à insuffler une nouvelle dynamique dans la réévaluation de certains phénomènes et faits discursifs qui risquent de passer pour des impensées de langage. C'est ainsi que, dans notre analyse des mots et expressions de remplissage, nous nous sommes librement inspiré du modèle érigé par Patrick Chareaudeau qui s'emploie à échafauder une grammaire fondée sur le *sens*, autre appellation du conceptuel. Décidément, une grammaire pareille se constitue en une optique réfractaire au « monolithisme » qui a longtemps marqué la

¹⁰ Le Ny, J-F, *Science cognitive et compréhension du langage*. Un vrai travail de classification selon ce point de vue nécessite certainement des développements et un éclairage particuliers, ce qui n'est pas vraiment l'objet de notre propos dans ce papier.

§§§§§§§§§§ *Ibid.*

***** Nous nous exprimons par rapport à nos travaux sur le cognitivisme où nous avons préconisé un élargissement de l'horizon des démonstrations pour impliquer le conceptuel, et ce afin de pouvoir dépasser un certain réductionnisme inhérent aux approches structuralistes, en général, et les grammaires de référence, en particulier.

perspective adoptée par « les grammaires de référence ». L'approche de ce linguiste – innovante dans son ontologie mais surtout atypique dans ses typologies – nous a servi de modèle dans notre délimitation, et puis dans notre classification, transtypologique, des expressions de remplissage. Cela nous a permis, par là même, de surmonter, ne serait-ce que relativement, le problème relatif à la difficulté de concevoir cette souche dans des contours précis et des frontières rigoureusement établies.

Une fois ce premier problème dépassé, l'interrogation de l'aspect cognitivo-pragmatique comme dimension à réhabiliter dans l'appréhension des expressions de remplissage nous a conduit à conclure au rôle on ne peut plus important qui les pose comme des signes structurants du discours oral. Bien plus, elles se convoquent comme tremplin incontournable dans la mise en place d'éventuelles stratégies argumentatives en ce qu'elles permettent au locuteur de s'ajuster aux recommandations de la pensée de son énonciataire, et surtout aux recommandations de sa propre mémoire. Ce type de signes qui nous paraît d'un intérêt indéniable dans le dispositif sémiotique de l'oral nécessiterait sûrement une étude plus développée qui mettrait en avant l'importance d'une mise en rapport entre le *linguistique* et le *conceptuel*. Elle nécessiterait aussi une approche qui croit en la possibilité de la mise en place d'une syntaxe de l'oral qui soit rigoureusement codifié au même titre que celle de l'écrit.

Bibliographie

Adam, J-M., *Linguistique textuelle*, Armand Colin, 4^e Edition, 2020.

Bajric, S., « Le verbe faire en français contemporain : syntaxe et sémantique », *Suvremena lingvistika*, Vol. 66, N 2, 2008.

Bonnard, H., *Procédés annexes d'expressions*, Editions Magnard, 1981.

Charaudeau, P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris, 1992.

Culioli ; A., *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome1, Ophrys, 1991.

Delbecq, N., *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*, De Boeck – Duculot, Belgique, 2006.

François, J. et Denhière, G., (dir.), *Sémantique linguistique et psychologie cognitive. Aspects théoriques et expérimentaux*, Presses Universitaires de Grenoble, 1997.

Fuchs, C., (dir.), *La linguistique cognitive*, Editions Ophrys, 2004.

Grevisse, M., *Le bon usage*, Duculot, 2001.

Hamdi, W., *La configuration Nom + Nom Une approche sémantico-cognitive*, Laboratoire Langage et Traitement Automatique, Université de Sfax, Tunisie, 2021.

Lakoff, G., Johnson, M., *Metaphors we live by*, University of Chicago Press, 1980.

Le Ny, J-F., *Science cognitive et compréhension du langage*, PUF, 1989.

Le Ny, J-F., « Eléments de psychologie cognitive : des représentations à la compréhension », In Fuchs, C., *La linguistique cognitive*, Gap : Ophrys, 155-170, 2004.

Le Ny, J-F., *Comment l'esprit produit du sens. Notions et résultat des sciences cognitives*, Odile Jacob, 2005.

Mounin, G., *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, 1974

Orecchioni, C-K, *Les interactions verbales*, Tome II, Armand Colin, 1997.

Orecchioni, C-K, « Pour une approche interculturelle des termes d'adresse », conférence à l'université de Montpellier, 2007.

Riegel, M., Pellat, J-Ch., Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF, 2009.

Sperber, D. et Wilson, D., *La Pertinence. Communication et cognition*, Traduction Gerchenfeld, A. et Sperber D., Editions Minuit, 1989.

Tesnière, L., *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, 1959.

Valette, M., *Linguistiques énonciatives et cognitives françaises*, Editions Champion, Paris, 2006.

Corpus oral

Conférence « Langage et mathématique »

<https://www.youtube.com/watch?v=zmT8MHMIOLg>.

Conférence « Recherche en didactique des langues et des cultures : où en sommes-nous ?

<https://www.youtube.com/watch?v=gwCOD4v2NBk>.

Le débat de l'entre-deux-tours entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen

<https://www.youtube.com/watch?v=SSauaiwAJ2E>